

Formation Continue 02

Version 3 Oct 2022

Nos sites ne sont pas adaptés ni accessibles aux personnes handicapées.
Merci de contacter l'AGEFIPH sur le site suivant : www.agefiph.fr

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au métier de taxi pour être capable d'assurer efficacement le métier tout en respectant la réglementation en cours.

Public concerné

Notre formation, destinée à tous publics, est ouverte aux exerçant **le métier de chauffeur de taxi.**

Pour toute personne porteur d'un handicap : nous consulter.

Prérequis

Être titulaire de la carte professionnelle.

Moyens pédagogiques et méthodes mobilisées

Salle de formation équipée,
outils informatiques, moyens de communication.

Support de cours fourni sous forme de book – code Rousseau- extrait du Code des Transports.

Modalités de validation

Des tests de connaissance sont réalisés régulièrement afin de mesurer l'acquisition des connaissances des stagiaires durant toute la formation.

Qualification à l'issue de la formation :

Obtention de l'attestation de « formation continue » en fin de formation.

Durée

14 heures (2 jours) de formation

Documents pour inscription

Carte professionnelle

Programme de la formation

- *Les évolutions législatives et réglementaires, nationales et locales applicables aux taxis, La sécurité routière et le code de la route (intervention d'un professionnel des assurances taxis), cours sur les responsabilités Civiles professionnelles et les assurances obligatoires*
- *Formation en recyclage sur les nouveaux moyens de paiements électroniques.*
- *Les évolutions législatives et réglementaires relatives aux autres activités de transport de personnes, notamment celles du transport assis professionnalisé, services réguliers et à la demande, transports de personnes à mobilité réduite TPMR.*
- *L'accueil, la commercialisation, la gestion des conflits avec modules sur les comportements à adoptés face aux différents problèmes qui peuvent survenir dans le métier de chauffeur de taxi.*

L'Ecole « CFRT 60 » peut à tout moment faire intervenir de nouveaux Intervenants Professionnels selon les besoins et les points réglementaires de cette formation continue.

Lieux de formation

I

La formation se déroulera :

- 9 rue Ronsard 60180 Nogent sur Oise

Délai d'accès

Nous contacter par téléphone au 06.45.31.19.00

Calendrier de formations

Le samedi 14 et dimanche 15 Janvier 2023

De 9h à 12 h00 et de 13 h 00 à 17 h 00 chaque jour